


REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 07/11/2023
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 07/11/2023
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 110 
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20231030-2023OCT30_477-DE
	8.4	territoire – tous actes relatifs à l'organisation des services publics

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

14

Séance Publique ordinaire du **30 octobre 2023**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, à 19H, le trente octobre, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 20 octobre 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mme Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

Mme Muriel AVID  
Mme Sylvie COLAS  
M. Loïc DÉSANGLES  
Mme Claire TRAMOND

**Ont donné procuration :**

Mme Muriel AVID à Mme Corinne QUEVILLY  
Mme Claire TRAMOND à M. Éric MATTIUSSI

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire :** M. Frank GOBBATO

**Objet :** Utilisation du City stade  
Proposition de règlement intérieur et de convention

**RAPPORTEUR :** Éric MATTIUSSI, Adjoint au Maire chargé du sport, de la jeunesse et de l'éducation.

Lors de sa séance en date du 27 mars 2023, le Conseil Municipal a approuvé le lancement du projet de construction d'un city stade sur le terrain de la Croix Rouge ainsi que son plan de financement.

Cet équipement qui sera livré début 1<sup>er</sup> semestre mais certains créneaux pourront être réservés par les établissements scolaires, les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires ainsi que les associations.

Afin de formaliser l'utilisation du City-Stade, Monsieur l'adjoint au Maire propose d'établir un règlement intérieur d'utilisation ainsi qu'un modèle de convention à conclure avec les futurs utilisateurs.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide

- d'approuver le règlement intérieur du City-Stade ainsi que la convention d'utilisation type tels qu'il sont annexés à la présente délibération.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces documents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,  
Frank GOBBATO



Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 7 NOV. 2023  
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 7 NOV. 2023